

Le testament : (croquis villageois)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des cieux, pleine de grâces, aux beaux jours de l'enfance, qui nous console aux jours de la douleur.

L'homme agité trouve un garant d'un avenir meilleur sur l'ancre fidèle de l'espérance, dit-il. L'espérance, comparée à une ancre, car fixée au cœur de l'enfant, elle l'accompagne le long des sentiers de sa vie, et si sa vie est amère, l'espérance l'adoucit en y mêlant son miel ; si l'homme rêve une gloire immortelle, c'est à son flambeau qu'il ranime son ardeur quand les coups du sort la font vaciller, et s'il succombe à ses maux sur la terre, c'est en souriant qu'elle lui montre le ciel.

Depuis la grande guerre qui a bouleversé notre monde et laissé des ruines, des tristesses, des inquiétudes sans nombre ; plus que jamais le cœur humain se rattache à l'espérance et ce que cette année ne lui a pas apporté, il l'attend de l'an nouveau.

Dans cet an nouveau, espérons l'ère de paix succédant à l'ère de guerre ; l'ère de joyeuse entente succédant aux divisions et aux luttes des hommes ; l'ère de la justice et de la paix, aussi parfaites qu'on peut les attendre des imparfaits mortels que nous sommes, succédant aux discordes, aux iniquités, à toutes les ignominies que, tant de faibles supportent impuissants, et que tant de forts entretiennent lâchement.

Les cloches de fin d'année qui sonneront dans nos campagnes et les chants qui retentiront sur les places de nos villages, parleront d'espérance, de l'Espérance, fille des cieux, séduisante espérance, ange béni qui berce notre cœur.

Mme David Perret.

Remède contre le mal de mer. — Sait-on que beaucoup de médecins affirment aujourd'hui qu'ils guérissent le mal de mer par la suggestion ? Diverses personnes, très sujettes à ce désagréable malaise, auraient fait sans encombre la traversée de New-York au Havre, après qu'on leur eut suggestionné qu'elles ne devaient pas avoir, qu'elles n'auraient pas le mal de mer.

Et l'on cite à ce propos l'amusante anecdote d'un père de famille qui, suggestionniste sans le savoir, avait débarrassé ses bambins du mal de mer en les intimidant, et en leur défendant d'être malades, — et, au besoin, en leur distribuant quelques taloches, s'ils déclaraient se sentir mal à l'aise. Un peu brutal le procédé, mais radical.

Le plus piquant, c'est que le père souffrait lui-même du mal de mer, et ne pouvait user vis-à-vis de lui-même du procédé qui lui réussissait si bien pour ses enfants.

LES ÉTRENNES

QU'ALLEZ-VOUS me donner pour mes étrennes ?... Oh ! ne me le dites pas ! J'aime mieux ne pas le savoir. Je préfère en avoir la surprise. Vous savez bien : les étrennes, c'est le don de la déesse Strenia. Pensez donc ! Une déesse ! Ce qu'elle offre est toujours ravissant ; et, si vous me le disiez d'avance, vous m'enlèveriez tout mon plaisir.

Mais, surtout, pas de ces étrennes banales dont la mode tend de plus en plus à se généraliser ! Les boîtes de bonbons, les sacs de marrons glacés, les flacons d'odeur, les figurines en porcelaine de bazar... ah ! non, merci ! Le Nouvel-An est une occasion unique de montrer votre ingéniosité. Soyez gentil, voyons ! Cherchez un peu. Si je suis amateur de livres, découvrez-moi une édition rare. Si je suis amateur de peinture, trouvez-moi une esquisse de Théodore Rousseau ou de Bida. Si je suis collectionneur, prenez-moi chez l'antiquaire un bibelot ancien, un bois sculpté, un rien, mais qui soit authentique. Enfin, donnez-vous la peine de connaître ma passion, et tâchez de la contenter. Si vous réussissez mal, je vous saurai gré, au moins, de l'attention.

Vous allez me dire : c'est bien difficile ! Mais c'est la difficulté qui fait le mérite. Envoyer la bonne chez le confiseur et lui faire faire de petits paquets, avouez que c'est trop commode.

Ah ! je sais bien. Aujourd'hui, on n'a plus le temps. Triste époque, en vérité. Est-ce que nous allons tous devenir des automates comme les Américains ? Hélas ! c'est fort à craindre.

Que ce soit le plus tard possible, en tout cas. Le Japon, qui se modernise, qui s'europanise, a toutefois conservé une curieuse coutume. Pendant les visites du Jour de l'An, on apporte le coffre aux figurines. Ce sont les « petites gens » du foyer. Elles sont habillées d'étoffes somptueuses, et les personnes amies, qui les voient chaque année, les admirent toujours avec le même étonnement. D'autres figurines semblables sont disposées dans des corbeilles, et l'hôtesse les offre à ses visiteurs, pour qui elles deviendront désormais les « petites gens » qui ne quittent plus la maison et que l'on montre aux parents et amis en visite, pendant les quinze jours du Nouvel-An.

Cette coutume m'a fait penser à la fragilité de nos étreintes, depuis un certain nombre d'années, à leur caractère éphémère, à la banalité des sentiments qu'elles expriment. Est-ce que nous ne devrions pas pouvoir constituer, dans chaque maison, avec les étreintes que nous recevons, une sorte de « musée des souvenirs », une « armoire aux souvenirs », tout au moins ? Et combien nos sentiments d'amitié ou d'amour familial se trouveraient du coup consolidés !

LE TESTAMENT

(Croquis villageois)

AVEZ-VOUS connu Criblette, le père Criblette comme on l'appelait, quoiqu'il soit mort dans la peau d'un célibataire endurci ? C'est lui qui se chauffait des parcelles de charbon trouvées dans les cendres que ses locataires jetaient au tas de ruclon, derrière la maison, et qui, sauf votre respect, baissait toujours sa culotte quand il s'asseyait à son bureau pour ne pas en user le drap. N'empêche que ses agissements dont vous riez lui ont permis de remplir bien des pions de bas. Aussi fallait voir les yeux de ses collatéraux quand M. le juge de paix les convoqua pour leur lire son testament. Jamais chatte allant fondre sur une souris n'a allumé de pareils quinquets. Il y avait là le ban et l'arrière ban des cousins, jeunes et vieux, pauvres et riches, femmes mariées et vieilles filles, le banquier Pinçon Criblette, les deux frères Niolu, pensionnaires des Incurables, un notaire, un huissier, un charcutier, une sage-femme, la veuve d'un gendarme, un graveur, un cantonnier, le jeune fermier Criblette-Benoît, marié d'un mois à peine, sa petite femme aux joues rouges comme des pommes d'api, et puis le secrétaire municipal Tassot-Criblette, etc.

Le testament débutait ici par une kyrielle d'articles sans intérêt, dans ce goût : « Je lègue le cadre renfermant la photographie de mon père à mon cousin Bourquin-Criblette, je lègue ma descente de lit à ma cousine Adrienne Mogat, je lègue ma Bible à mon neveu, le banquier Pinçon-Criblette, etc... » L'assistance était sur des charbons ardents, d'autant plus que ce diable de juge faisait des pauses à tout bout de champ, toussait, se mouchait, croyait devoir relire telle ou telle de ces dispositions insignifiantes.

Enfin arriva l'essentiel : « J'institue pour seul et unique héritier de mes biens, meubles et immeubles, dont cent cinquante mille francs en terres franches d'hypothèques, et nonante-cinq mille francs en titres et espèces déposés à la Banque cantonale, j'institue, dis-je, pour mon seul et unique héritier le premier enfant de la famille Criblette qui naîtra après sa mort... »

Une des vieilles filles déclara n'avoir pas bien compris, le juge répéta le passage en scandant chaque syllabe. Cette fois, la stupéfaction pétrifia l'assemblée. Seul Criblette-Benoît, le nouveau-marié, ne se troubla pas ; s'étant levé avant tous les autres et ayant donné un coup de coude à sa jeune femme, il sortit en disant d'un air entendu : « Viens Justine ! »

APRÈS MOI !

Un jour, Napoléon Ier, recevant David et Canova, amena la conversation sur la peinture et la sculpture. On parla de portraits.

Napoléon Ier, qui n'avait jamais eu la patience de poser, regrettait de ne pas avoir son véritable portrait peint par David. Il fut bien étonné d'apprendre que David l'avait peint en pied et de grandeur naturelle. L'Empereur voulut voir l'ouvrage et le trouva superbe. Le tableau représente Napoléon debout, au moment où il quitte son bureau, après avoir passé la nuit au travail, comme l'indiquent les bougies presque entièrement consumées.

L'Empereur, enthousiasmé, se tourne vers David :

— Mais David, pour qui ce portrait ? dit-il. Ce n'est pas moi qui vous l'ai commandé ?

— Sire, répond David, il est destiné au marquis de Douglas.

A ce nom, l'Empereur fait un mouvement brusque, et s'écrie en fronçant les sourcils :

— Comment, David, c'est pour un Anglais ?

— Sire, c'est pour un des plus grands admirateurs de Votre Majesté, répond David.

— Cela se peut, mais je n'en crois rien, répond Napoléon.

— Pour l'homme qui apprécie le mieux les artistes français, ajoute l'artiste.

— Le mieux ? Après moi ; dit l'Empereur avec brusquerie.

Pour tout arranger, l'idée d'un achat vient à Napoléon, qui propose à David 30.000 francs.

— Je ne puis accepter, répond le peintre, il est vendu et j'ai reçu l'argent.

— David, s'écrie l'Empereur, je rendrai au marquis son argent, mais il ne faut pas que ce portrait aille en Angleterre.

— Sire, vous ne voudriez pas me déshonorer !

— A Dieu ne plaise, David ; mais ils ne l'auront pas.

Et au même instant, Napoléon lança un violent coup de pied au milieu du tableau et creva la toile, en répondant avec exaspération :

— Ils ne l'auront pas !

Et il sortit du salon, en laissant tous ceux qui étaient présents immobiles et stupéfaits. Le lendemain, l'Empereur faisait appeler le grand artiste aux Tuileries, et tout était apaisé. A quelque temps de là, David recevait le brevet de commandeur de la Légion d'honneur, avec le titre de baron de l'Empire, et prenait pour armoiries celles que l'Empereur lui avait lui-même indiquées : — Une palette de sable placée sur un champ d'or, avec le bras du vicil Horace, tenant les trois épées qu'il destine à ses fils.

Quant au tableau, raccommode et restauré par David lui-même, il fut envoyé un peu plus tard au marquis de Douglas, et sa famille le possède encore aujourd'hui. Mais avant de le livrer, David en fit quatre copies.

12... — Deux recrues, l'air gelé et transi, entrent dans un café :

— On voudrait quelque chose de chaud, dit l'un d'eux à la sommelière.

— Eh bien, voyons, qu'est-ce qu'on peut vous servir ?

Ils se consultent du regard, embarrassés.

— Apportez-nous du pain et du fromage !

Entre Pépés, sur la Riponne. — Alors, Toto (qui a la main pensée), t'es mal à la main ?

— Voui, c'est c'timbécille de Tinbon qui m'a maché sur les doigts.

Réflexion. — La vie est un champ plus ou moins grand, plus ou moins aride qui nous est donné à cultiver.

LE RENDEZ-VOUS

I

L'AN passé, j'ai conté ici-même, sous ce titre, une histoire vraie : du temps où j'étais collégien, j'avais rencontré une Colombine, le soir de Sylvestre, dans les rues de Lausanne. Nous avions fait connaissance et avions passé quelques heures ensemble le plus